

Comité syndical du 27 juin 2022

DL 2022_06/01

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué **le lundi 20 juin 2022**, s'est réuni, salle de l'Hémicycle Hôtel du Département à AGEN, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, **le lundi 27 juin 2022 à 9h30**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (4) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents : Mmes ARMELLINI, FOUNAUD-VEYSSET, PRELLON, MM. BARJOU, BOUSQUIER, COLLADO, DE COLOMBEL, DERC, GOZZERINO, LORENZELLI, MASSET, MOLIERAC, PICCOLI, PIN, PONTTHOREAU, ROSIER, SEGALA, VERDELET (18)

Représentés : Mme BONNEAU par M. VERDELET, M. LAVILLE par M. ROSIER, Mme DUCOS par M. BOUSQUIER, Mme GONZATO-ROQUES par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. KLEIBER par M. PONTTHOREAU, M. GIRARDI par M. MASSET, M. CAMINADE par M. SEGALA, M. ROSO par M. BARJOU, Mme TONIN par Mme ARMELLINI, M. SOUBIRON par M. LORENZELLI (10).

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Jacques VERDELET

Nombre de délégués présents : 18

Représentés : 10

TOTAL : 28

Etaient également présentes : Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA, Gaëlle ALNO, Marie PANTIER et Marie-Claude ARQUEY

DL 2022_06/01

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

L'article L2224-5 Du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le maire présente au conseil municipal ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à son assemblée délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères.

Le décret n°2015-1827 pris pour application de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) vient modifier le contenu du rapport notamment les indicateurs d'ordre technique et financier.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2021 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par le Syndicat de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, dans le cadre de sa compétence.

Ce document est également un outil de sensibilisation des citoyens à la gestion des déchets. Il sera mis en ligne sur le site internet de ValOrizon www.valorizon.com.

Le rapport annuel 2021 sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est présenté au comité syndical.

A l'issue de cette présentation, le comité syndical,

- Article 1 : **PREND ACTE** du rapport annuel 2021 ci-annexé.

Fait à Damazan, le 29 juin 2022

Le Président,

Michel MASSET

Publication/Affichage
le 29 juin 2022



Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.



2021 était une année charnière pour le Syndicat. Elle a démarré avec la fermeture de l'installation de stockage de Nicole et, pour compenser, l'augmentation de la capacité d'enfouissement sur le site de Monflanquin. Un travail important a été réalisé sur nos sites et avec nos partenaires afin de maîtriser les augmentations de coûts de traitement et assurer une qualité de service public, malgré une période encore impactée par la Covid-19.

L'année a également été marquée par l'implantation sur l'écoparc de nouvelles activités qui créent, sur notre territoire, de nouvelles filières de recyclage et de valorisation des déchets. Avec notamment du réemploi de mobilier professionnel ou encore du tri des déchets de bureau.



2021 en images

Janvier



Fermeture de l'ISDND de Nicole au 31/12/2020

Mars



Lancement de la campagne de communication pour réduire de 10% les déchets

Mai



Voyage "Garonne fertile" pour la relance du fret fluvial

Ces nouveaux acteurs se sont implantés dans le Village du réemploi. Un espace dédié à l'économie sociale et solidaire animé dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle portée par le Syndicat. C'est cette même démarche qui a permis d'accompagner les entreprises de la zone d'activités de Damazan dans des réflexions sur les mutualisations possibles pour éviter le gaspillage et dans la relance du fret fluvial via le canal latéral à la Garonne.



Enfin, l'année s'est soldée par l'aboutissement du projet de création d'un centre de tri départemental avec la signature le 8 décembre 2021 d'un contrat de concession de service public avec le Groupe Paprec.

Michel Masset,
Président de ValOrizon



Juin



Obtention d'un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale pour l'écoparc de Damazan

Novembre



Portes ouvertes à Monflanquin dans le cadre de la Semaine de Réduction des Déchets (SERD)

Décembre



Signature du contrat de concession de service public pour le nouveau centre de tri avec Paprec

Le syndicat départemental de valorisation et de traitement des déchets

Créé en 2003, le Syndicat ValOrizon exerce depuis 2011 la compétence de valorisation et de traitement des déchets. Ses missions se sont développées avec la prévention des déchets en 2012, la gestion du tri en centre de tri en 2014, la labellisation Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage en 2015 et Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte en 2017. En 2018, ValOrizon, en partenariat avec ses adhérents et l'Agglomération d'Agen, signe un contrat d'objectifs déchets avec l'ADEME (agence de l'environnement). ValOrizon a vu éclore en 2019 le projet d'écoparc, fruit de plusieurs années de concertation entre acteurs publics et privés.

En 2020, le Syndicat obtient le premier palier de labellisation en reconnaissance de sa démarche territoriale d'économie circulaire initiée depuis plusieurs années.

37 élus

représentent les intercommunalités adhérentes au comité syndical, 18 membres élus composent le bureau syndical

7 délégué(e)s

du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne

Jacques BILIRIT

Christophe BOCQUET (jusqu'au 01/07/2021)

Séverine BESSON (jusqu'au 01/07/2021)

Laurence DUCOS (à compter 01/07/2021)

Philippe BOUSQUIER (à compter 01/07/2021)

Sophie GARGOWITSCH

Christine GONZATO-ROQUES

Françoise LAURENT

Valérie TONIN



10 vice-présidents

Alain LORENZELLI, SMICTOM

Lot-Garonne-Baïse

Jacques VERDELET,

Val de Garonne Agglomération

Michel LAVILLE,

CA Grand Villeneuveois

Jean-François SEGALA,

Fumel Vallée du Lot

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, CC

Bastides en Haut Agenais Périgord

Audrey ARMELLINI, CC des Coteaux

et Landes de Gascogne

Jean-Pierre BARJOU,

CC du Pays de Lauzun

Jean-Louis COUREAU, CC Porte

d'Aquitaine en Pays de Serres

Michel VERGNÉ,

CC Lot et Tolzac

Joël KLEIBER,

CC Pays de Duras

1 président

Michel MASSET

23 agents

services techniques

12 agents pour gérer les sites d'exploitation

économie circulaire

4 agents

moyens généraux

7 agents



moins de déchets, plus de ressources !

Tri et traitement ///

10 intercommunalités adhérentes – 241 160 habitants *

Prévention ///

9 intercommunalités adhérentes

et l'Agglomération d'Agen (103701) – 298 898 habitants*

Bas de quai déchèteries ///

Une intercommunalité – 10 707 habitants

Le territoire

* population INSEE

Les modalités d'exploitation du service public



Ordures ménagères ///
 Régie directe sur le site de Monflanquin et contrats publics pour l'externalisation du traitement à Lapouyade, Montech et Capenne

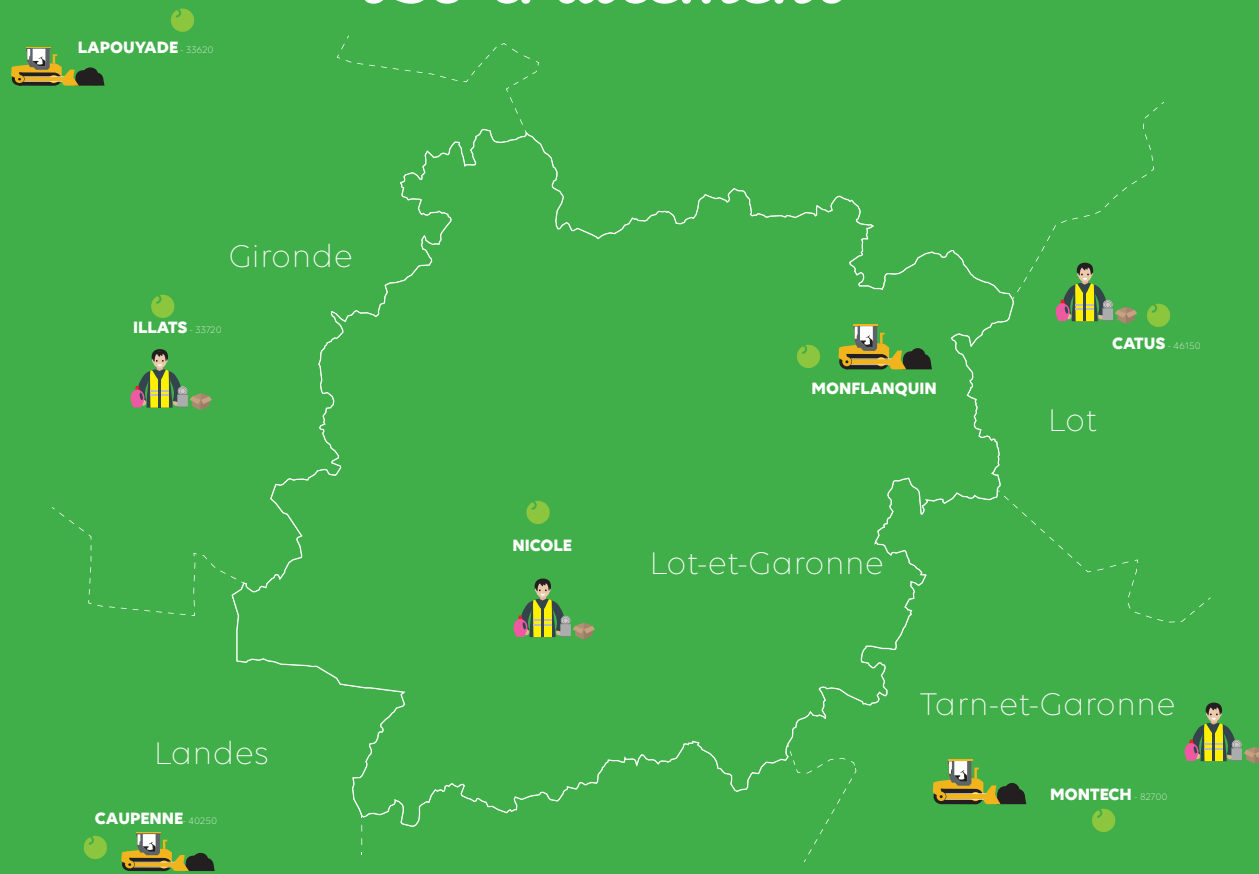
Déchets végétaux ///
 Contrats de prestation sur
 ◦ la plateforme de Monflanquin (propriété de ValOrizon),
 ◦ la plateforme de l'entreprise Capy (privé).

Tri des emballages ménagers légers///
 Contrats de prestations dans l'attente du nouveau centre de tri départemental
 ◦ SEML du Confluent (47)
 ◦ SYDED du Lot (46)
 ◦ DRIMM Montech (82)
 ◦ COVED Illats (33)

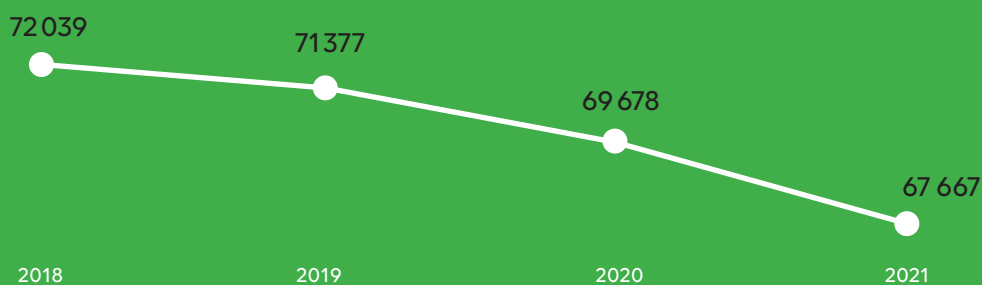


-  **ISDND** (installation de stockage de déchets non dangereux)
-  **ISDND en post-exploitation**
-  **Plateforme de compostage**
-  **Centre de tri**
-  **Quai de transfert**

Le traitement



Évolution du stockage des déchets en sites d'enfouissement (en tonnes) ///

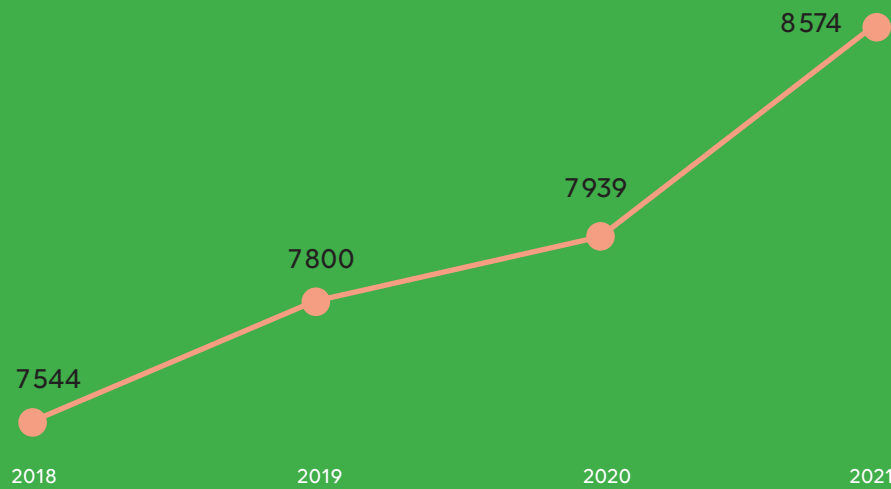


Répartition du stockage des déchets par site d'enfouissement ///

- Site de Monflanquin (47) : 47 516 tonnes enfouies
- Site de Lapouyade (33) : 4 854 tonnes enfouies
- Site de Montech (82) : 13 277 tonnes enfouies
- Site de Caupenne (Sietom de Chalosse - 40) : 2 020 tonnes enfouies



Évolution du tri des emballages ménagers légers (en tonnes) ///



Répartition du tri des emballages ménagers légers par site ///

Site de Nicole (47) : 1674,28 tonnes triées en 2021

Site de Montech (82) : 2256,12 tonnes triées en 2021

Site de Illats (33) : 4079,27 tonnes triées en 2021

Site de Catus (46) : 564,56 tonnes triées en 2021

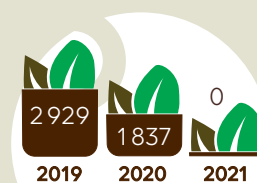


La valorisation

la valorisation organique des déchets verts



Plateforme de Monflanquin



Plateforme de l'entreprise Capy

14 458
tonnes en 2019

8 249
tonnes en 2020

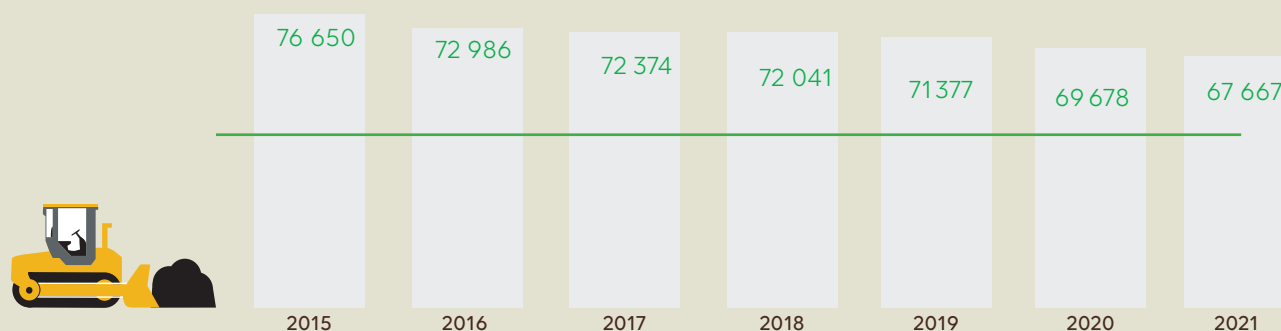
7 311
tonnes en 2021

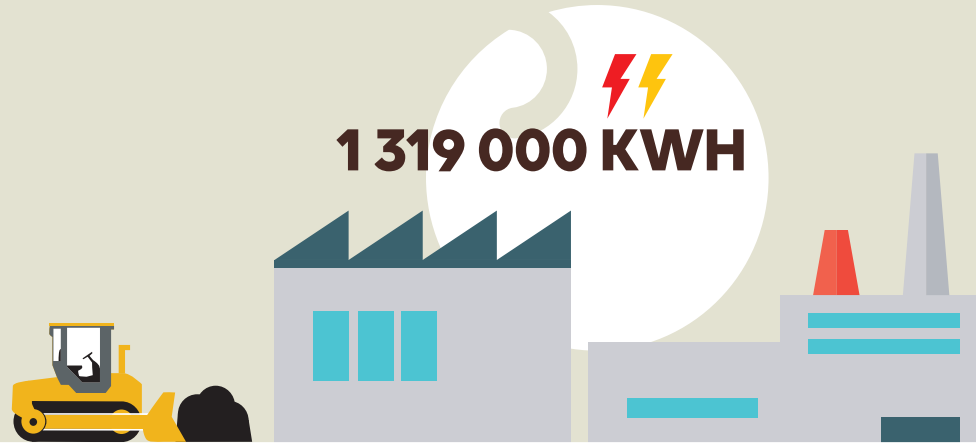
1 057,52 tonnes de compost normé (référentiel NFU44-051) dont 741,16 tonnes distribuées gratuitement aux adhérents utilisateurs de la plateforme en 2021.

Indice de réduction des déchets résiduels traités par enfouissement ///

base 100 en 2010

Objectif de la loi TEPCV en 2025 :
43 906 tonnes





Production d'électricité

/// ISDND de Nicole ///

Le site de Nicole produit de l'électricité à partir du biogaz capté dans les casiers. La centrale électrique du site a ainsi permis **la production de 1 319 000 KWh. Soit l'équivalent de la réduction de 108 tonnes de CO2 et la consommation électrique de 567 habitants.**

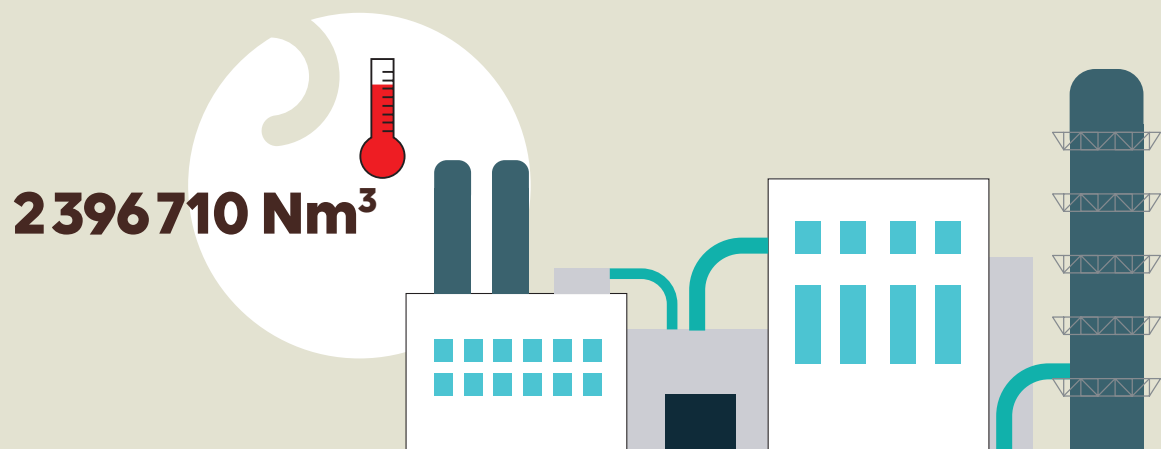


La valorisation énergétique

Valorisation de la chaleur

/// ISDND de Monflanquin ///

Le site valorise le biogaz grâce à deux appareils de combustion qui produisent de la chaleur : **2 396 710 Nm³ de biogaz consommés en 2021** ont permis de sécher 1315 m³ de boues issues de la station de traitement des lixiviats.



La prévention des déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention vise à réduire les déchets.

Après un long travail de co-construction, 10 des 11 collectivités du Lot-et-Garonne ont adopté le nouveau programme de prévention pour les 6 années à venir ! Les actions de ce programme, votées par délibération à l'été 2021, portent sur la réduction de l'ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés (poubelles noires, emballages et papiers recyclables, déchets issus de la déchèterie) alors que le précédent programme portait uniquement sur les ordures ménagères résiduelles (poubelle noire). Les collectivités à compétence "collecte" et l'Agglomération d'Agen à compétence "collecte et traitement" déploient les actions sur leur territoire (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets verts, compostage, réemploi, réparation, réutilisation, éco exemplarité, consommation responsable, éco-conception...). ValOrizon dynamise le PLPDMA 2021 – 2027 et gère la procédure administrative en respectant le cadre normatif (présentation d'un bilan annuel à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi, CCES).

Campagne de communication grand public

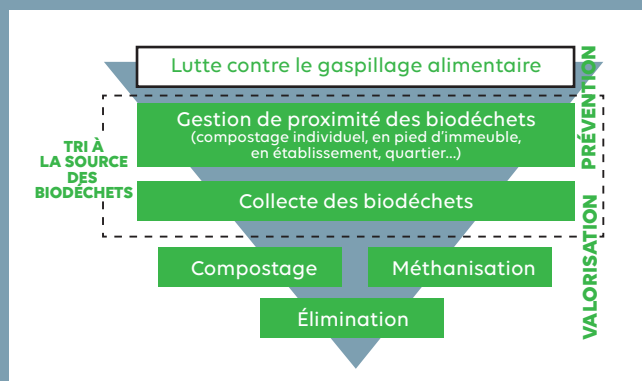
Pour accompagner la mise en place des actions de réduction dans les intercommunalités du 47, ValOrizon a lancé une campagne de communication départementale "Réduisons, triions et recyclons !". Ce message est véhiculé par l'intermédiaire de la presse, des radios locales, par de l'affichage, par les réseaux sociaux.

Chaque collectivité a reçu un "kit de communication" avec le logo de son territoire permettant de relayer en complémentarité la campagne sur différents supports. L'union fait la force !



Biodéchets : une filière à structurer !

Fin 2023, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire (Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire AGEC). Cela signifie que chaque citoyen devra disposer d'une solution pour trier ses déchets alimentaires et de jardin. Cette obligation est déjà en cours pour les gros producteurs privés ou publics. Dans le cadre de son contrat avec l'ADEME, ValOrizon a accompagné en 2021 les collectivités de Lot-et-



Garonne dans les dépôts de dossiers d'appel à projet TRIBIO (aides ADEME/Région Nouvelle-Aquitaine). La plupart des territoires s'engagent à déployer la "gestion de proximité" : les déchets de table et de cuisine et les déchets verts peuvent être valorisés "in situ" dans des composteurs individuels, des plateformes de compostage partagées (quartier, établissement...), des lombricomposteurs, du bokashi... Cette solution devra être complétée, dans les centres-villes/bourgs, par de la collecte séparative (en point d'apport volontaire ou en porte à porte).

En 2021, un nouveau marché sous forme de groupement de commande a été lancé par ValOrizon pour faciliter la fourniture de composteurs et leurs accessoires à destination des collectivités du Lot-et-Garonne.

La montée en compétence des acteurs de la gestion de proximité.

ValOrizon et les collectivités proposent des formations certifiées et qualifiantes selon le nouveau référentiel de l'ADEME :

- Maître composteur (6 jours + 1 mémoire),
- Guide composteur (3 jours),
- Référents de site de compostage de quartier ou d'établissement (1 jour),
- Formation à la mobilisation : "la prévention et la gestion de proximité des biodéchets : un sujet politique" (3h)

En 2021, 42 élus, 25 agents territoriaux, 16 salariés d'associations et d'entreprises, 21 habitants bénévoles ont été formés.



Un nouveau centre de tri départemental pour 2023

L'année 2021 a été marquée par la procédure de consultation de concession de service public pour la conception, réalisation et exploitation d'un centre de tri départemental permettant l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. C'est la société Paprec qui a remporté cette consultation et un contrat de concession a été signé le 8 décembre 2021.

Le nouveau centre de tri, moderne et performant, pourra valoriser 15 000 tonnes de déchets recyclables par an et emploiera 25 personnes. Près de 9 millions d'euros seront investis par la société TRIVALO 47, filiale du groupe Paprec, dans le cadre du contrat de concession qui engage les deux parties jusqu'à fin 2029.

Un outil mutualisé pour répondre aux besoins de tous les Lot-et-Garonnais

Face aux exigences relatives à l'extension nationale des consignes de tri à tous les emballages plastiques, ValOrizon et l'Agglomération d'Agen, se sont rapprochés, dès 2020, via une convention de coopération, en vue de créer un nouveau centre de tri mutualisé à Damazan.

Ce nouvel outil doit permettre de relocaliser en Lot-et-Garonne une activité génératrice d'emplois et de valeurs. En effet, aujourd'hui, les emballages ménagers des Lot-et-Garonnais sont triés dans 4 départements et sur les 12 500 tonnes produites, seules 2 000 sont traitées en Lot-et-Garonne.

A propos du centre de tri

Le nouveau centre de tri, situé à Damazan, disposera de technologies performantes. Il permettra aux Lot-et-Garonnais de mettre en vrac l'ensemble de leurs emballages et déchets recyclables (papiers, cartons, canettes, boîtes de conserves, bouteilles en plastique mais aussi pots et barquettes...). Ces équipements permettront d'obtenir en sortie douze matières recyclables différentes. Les matières triées partiront ensuite

vers les industriels consommateurs de matières premières issues du recyclage (l'emballage, la papeterie, la sidérurgie...). Les plastiques seront dirigés vers des usines de recyclage PAPREC, vers l'industrie et permettront ainsi d'économiser les ressources naturelles et de limiter les émissions de CO2. L'investissement sur le bâtiment est porté par le syndicat ValOrizon, avec le soutien financier de l'ADEME, puisque le centre de tri vient s'installer sur l'écoparc situé à Damazan. L'investissement sur le process sera porté par la société TRIVALO 47 dans le cadre du contrat de concession de service public. Au total, 8 795 000 € seront investis dans des machines pour permettre d'atteindre les performances de tri attendues.

L'insertion par l'activité économique, un axe fort du projet

Le centre de tri s'est engagé à employer des personnes en insertion par l'activité économique pour un minimum de 14 000 heures par an. Ce travail sera réalisé en partenariat avec la SEMI du Confluent. Une dizaine d'agents de tri de Nicole pourra être employée sur le nouveau centre de tri.

Des actions de sensibilisation des habitants à la protection de l'environnement

Un circuit de visites pédagogiques sera élaboré dans le nouveau centre de tri. À travers ce parcours, les visiteurs (scolaires, particuliers, professionnels, ...) seront sensibilisés aux consignes de tri, au recyclage et à la prévention des déchets.

L'économie circulaire

2021 : une année structurante pour l'écoparc avec le lancement de grands chantiers et l'accueil de 4 nouveaux acteurs

Tout le travail de préparation et de structuration de l'écoparc a permis l'obtention d'un arrêté préfectoral d'exploitation le 18 janvier 2021. En parallèle, le Syndicat a préparé les différentes phases de travaux de remise en état du site et l'aménagement d'espaces pour l'accueil des projets.

Lancement des premiers grands chantiers de réhabilitation de la friche

La construction de 1000 m² de bureaux et d'une plateforme arrière a été lancée en juin afin d'accueillir le projet ValOregen (recyclage de films plastiques). 70 m² de bureaux ainsi qu'un espace laboratoire ont été aménagés dans une cellule afin d'accueillir le projet Catymet (recyclage de pots catalytiques). Autre chantier important : la remise en service du système de détection incendie opérationnel à partir de décembre 2021. Le recrutement d'un gestionnaire technique en juillet a permis de lancer le travail de recollement des équipements existants sur plan ainsi que l'entretien courant du site. Au total, plus de 2 millions d'euros ont été investis dans ces différents chantiers. Pour ce faire, le Syndicat s'est appuyé sur l'assistance technique de la SEM47.

Trois nouvelles activités d'économie circulaire et un acteur territorial

L'écoparc a accueilli en 2021 deux nouveaux projets d'économie sociale et solidaire : Elise Atlantique (en janvier) qui recycle des déchets de bureaux et Label Emmaus Plateforme 47 (en avril) qui réemploie notamment du mobilier de bureaux avec un système de vente en ligne. Le projet Valoregen a également débuté son projet avec l'aménagement, dès l'été 2021, d'une cellule de recherche et développement via un pilote de pyrolyse. En attendant la livraison de son bâtiment de bureaux, la société Valoregen s'est installée dans d'autres espaces de bureaux de l'écoparc. Le bâtiment "rouge" de bureaux a également accueilli, depuis septembre 2021 et suite au départ du SESSAD,

les équipes de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, notamment le service économie et emploi.

Le tri des déchets de bureau au sein des sites de Valorizon

Depuis mars 2021, ValOrizon a signé un contrat de collecte des déchets de bureau avec Elise Atlantique – entreprise implantée sur le Village du Réemploi de ValOrizon. Les déchets plastiques, papiers, COVID, cartons, piles et ampoules sont ainsi collectés par la structure. Les agents de ValOrizon du site de Damazan ont été formés aux nouveaux gestes de tri.

Le Village du Réemploi, un démonstrateur de coopérations innovantes

Depuis 2021, trois entreprises de l'économie sociale et solidaire sont implantées sur le Village du Réemploi de ValOrizon : Ecoréso Autonomie 47, Elise Atlantique et Label Emmaus Plateforme 47. La cellule de 7000 m² au cœur de l'Écoparc de ValOrizon offre des conditions favorables d'implantation à ces nouvelles activités dédiées au réemploi. En juin 2021, Valorizon a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt "pôle territorial de coopérations économique" engagé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance afin que le Village du Réemploi soit identifié comme PTCE dit "émergeant". Le projet a ainsi été lauréat "phase 1 – PTCE émergent" et permet au Syndicat de bénéficier d'un bouquet de services pour dynamiser les coopérations.

L'écologie industrielle et territoriale

40 000 € d'économies réalisées par les entreprises du Pôle d'activité de la Confluence à Damazan

La démarche EIT a pour objectif d'améliorer la circulation des ressources du Pôle d'activité de la Confluence. Cette démarche est animée en collaboration avec la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. **En 2021, plusieurs actions ont été accompagnées**, à savoir :

L'accompagnement des industriels de l'agroalimentaire pour une meilleure gestion de leurs biodéchets

Les diagnostics EIT réalisés sur le Pôle d'activité ont permis de mesurer le volume de biodéchets des entreprises de la zone - plus de 70 tonnes/mois sont générées et transitent majoritairement hors du département. La recherche collective a permis de trouver deux alternatives de valorisation permettant de valoriser ces biodéchets en diminuant le coût et en divisant par trois le nombre de kilomètres pour leur traitement.

L'expérimentation de la consigne alimentaire en milieu rural

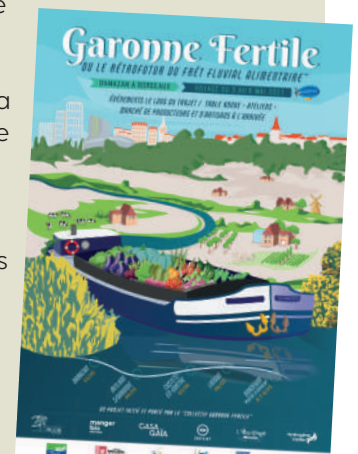
Pendant près de 6 mois, un partenariat avec Boxeaty, entreprise bordelaise, a permis de mettre à disposition des boîtes en verre à un tarif privilégié aux entreprises de la zone d'activité de la Confluence. Trois centres de restauration ont testé ce système de consigne auprès de leurs clients. Une expérimentation qui a montré son potentiel de développement pendant les périodes de confinement. Les restaurants-tests ont cependant choisi de ne pas renouveler leur partenariat avec Boxeaty lorsque les restrictions sanitaires ont évolué. Certains ont abandonné leur activité de vente à emporter, tandis que d'autres ont choisi de s'équiper de leurs propres contenants.

Le don de matériels de stockage

« Quand les déchets des uns sont des ressources pour d'autres ». En avril 2021, un échange de racks de stockage a permis à 5 entreprises de la Communauté de Communes d'économiser près de 9 000 € et plus de 10 tonnes de déchets. ValOrizon a facilité le transport et la coordination de l'échange entre les entreprises bénéficiaires.

Le soutien à la relance du fret fluvial sur le Canal de Garonne

En 2021, la démarche EIT a permis de coordonner la création de l'Alliance COMPAS47 sur le pôle d'activités - 5 industriels se sont regroupés avec un objectif commun de report modal. La démarche EIT a accompagné la structuration de l'Alliance ainsi que les liens avec les territoires et opérateurs du fluvial (VNF, Grand Port Maritime de Bordeaux notamment). La démarche a aussi accompagné le collectif d'acteurs à l'origine du premier voyage test agroalimentaire « *Garonne Fertile* » entre Damazan et Bordeaux en mai 2021. Depuis cette opération-test, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas finance une étude pour vérifier les conditions technico-économiques de la relance. ValOrizon fait partie du comité de pilotage de cette étude. Les résultats sont attendus pour mai 2022 - les premiers éléments communiqués annoncent déjà de belles perspectives au fret fluvial.



Les enjeux financiers

Recettes ///

Produits industriels : 800 701 €

Droit d'accès ISDND déchets d'activité éco : 71 420 €
 Droit d'accès plateforme de compostage pour déchets verts : 4 914€
 Rachat électricité Nicole : 149 044€
 Vente de journaux : 29 437 €
 Loyers écoparc : 545 886€

Aides publiques et soutiens : 264 625 €

Ecomobilier (montant reversé...) : 121 488 €
 ADEME (solde poste biodéchets) 26 400€
 Région NoA (solde écoparc, village réemploi, poste EIT) : 67 725€
 Europe FEDER (projet Sudoe) : 49 012 €

Adhérents : 12 177 494€

Adhésions (0,50€ par habitant) : 241 396 €
 Contributions adhérents : 11 936 098 €

Dépenses ///

Dépenses de fonctionnement 13 250 976,95 €

Dépenses d'investissement 1 260 535,62 €

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises (en euros, TTC)

Prestataires	Montants
SOVAL SA	542 365,53
COVED SA	948 827,72
DRIMM SA	1 930 190,07
TRANSPORT MARTY	775 213,03
OVIVE	508 172,35
SEML DU CONFLUENT	626 055,13
CAPY FRERES & CTBE 47	13 000,00
AGENCE MICRO ENVIRONNEMENT	242 840,00
ENGIE	200 250,00
VEOLIA PROPLETE	131 221,82
SOULARD	156 842,92
EUROVIA AQUITAINE	24 304,50
EUROVIA/GUINTOLI/FAYAT/CAZAL	20 797,82
DALKIA	68 682,99
SMN GROUPE NICOLLIN	140 449,74
TOTAL	6 329 213,62

Évolution des tarifs par collectivité adhérente à ValOrizon

Tarifs OM en € HT /tonne et hors TGAP ///

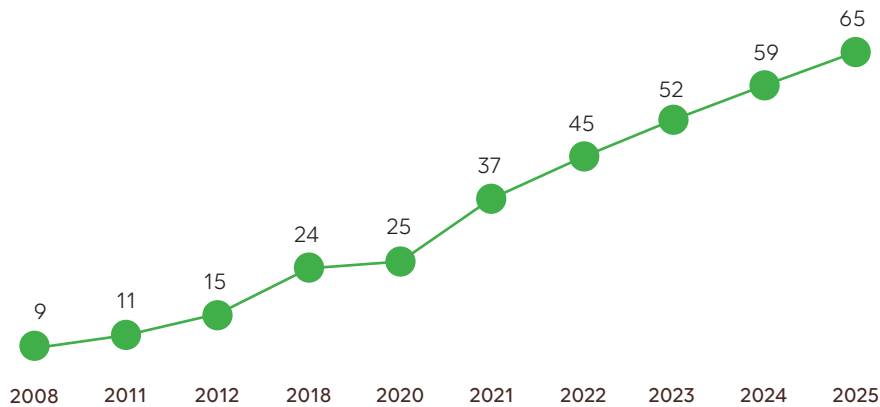
Collectivités adhérentes	2012	2021	Evolution
Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne	80,46 €	98,16 €	+17,70
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	104,01 €	109,06 €	+5,05
SMICTOM Lot-Garonne-Baise	70,98 €	98,15 €	+27,17
Communauté de Communes du Pays de Duras	94,35 €	101,90 €	+7,55
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	94,35 €	101,90 €	+7,55
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	71 €	97,28 €	+26,28
Fumel Vallée du Lot	71 €	97,28 €	+26,28
Communauté de Communes Lot-et-Tolzac	71 €	97,28 €	+26,28
Communauté de Communes Bastides en Haut Agenais Périgord	71 €	70,51 €	-0,49
Val de Garonne Agglomération	80,05 €	100,52 €	+20,47

Les indicateurs financiers

ÉVOLUTION DES TAXES : quel impact sur nos tarifs ?

Le traitement des déchets est une activité source de pollution. C'est pourquoi elle est soumise à la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Créée en 2000, cette taxe voit son montant augmenter régulièrement pour inciter les Français à réduire leurs déchets.

Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en euros ///



L'ÉVOLUTION DES TARIFS

En 2025, si notre gestion des déchets n'évolue pas, nous devrons verser près de 3 millions d'euros supplémentaires au titre de la TGAP.

En fin d'année 2020, les élus de ValOrizon représentant les 10 collectivités adhérentes qui collectent les déchets se sont engagés à baisser les tonnages de 10% par an jusqu'en 2025. La baisse des tonnages par des actions de prévention/réduction permettrait de maîtriser l'augmentation des coûts.

L'autorisation préfectorale de l'ISDND de Monflanquin s'arrête en 2034.

Le comité syndical a acté la volonté de travailler sur une étude d'opportunité pour la création d'un outil départemental de traitement des déchets.

ValOrizon accompagne les collectivités dans la mise en place de la tarification incitative et du tri à la source des biodéchets.



VAL  **rizon**
moins de déchets, plus de ressources !



www.valorizon.com





Annexes au rapport d'activités 2021



SOMMAIRE

Détail des tonnages par collectivité de collecte p. 4

- > Stockage des déchets par enfouissement
- > Tri des emballages ménagers légers
- > Valorisation organique

Indicateurs financiers p.7

- > Investissement
- > Fonctionnement
- > Coût aidé tous flux confondus

Données compta coût p.10

- > Matrice des coûts agrégée
- > Répartition des charges
- > Répartition des produits
- > Coût et financement du SPGD
- > Répartition des charges, produits et financements en € / habitant
- > Hiérarchisation des charges en € par habitant
- > Coût aidé par flux
- > Hiérarchisation des charges en fonction du montant
- > Hiérarchisation des charges
- > Tonnages

> Détail des tonnages par collectivité de collecte

> Stockage des déchets par enfouissement

Collectivités	Tonnages 2020	Tonnages 2021
SMICTOM Lot-Garonne-Baïse	13 993	
Val de Garonne Agglomération	9 524	
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	3 244	
Mairies / Organismes privés	2 715	
Société Agur (boues)	-	
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	909	
Total ISDND Nicole	30 385	Site fermé
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	13 525	13 783
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	1 948	1 855
Communauté de Communes du Pays de Duras	1 293	1 399
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	2 902	3 162
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	6 268	6 240
Communauté de Communes Lot et Tolzac	1 312	1 318
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	21	891
SMICTOM LGB	74	5 326
Val de Garonne Agglomération	-	11 529
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	-	1 128
Refus de tri SEML du Confluent	-	635
Centre de détention d'Eysses	107	113
Boues de la station d'épuration de Monflanquin	162	137
Total ISDND Monflanquin	27 612	47 5015
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	2 365	2 373
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	1 298	1 132
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	-	1 763
SMICTOM LGB	-	8 009
Total ISDND Montech	3 663	13 276
Val de Garonne Agglomération	7 658	4 188
Communauté de Communes du Pays de Duras	216	155
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	-	240
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	143	271
Total ISDND Lapouyade	8 018	4 853
Val de Garonne Agglomération	-	2020
Total Caupenne	-	2020

69 678
tonnes en 2020

67 664
tonnes en 2021

> Tri des emballages ménagers légers

Collectivités	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Refus de tri
SMICTOM Lot-Garonne-Baïse	521,58	540,92	540,74	11,69 %
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	176,74	165,24	185,90	21,62 %
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	96,88	88,58	108,46	18,64 %
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot (tonnages issus de l'ex CC Penne d'Agenais)	4,94	-	-	-
Communauté de Communes Lot et Tolzac	145,68	163,58	170,26	18,79 %
Communauté de Communes du Pays de Duras	92,90	99,79	103,54	18,95 %
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	489,5	478,66	499,52	21,28 %
Val de Garonne Agglomération	192,92	703,78	65,86	27,81 %
Total SEML du Confluent - Département du Lot-et-Garonne	1 721,14	2 240,55	1 674,28	
Val de Garonne Agglomération	3 744,88	3 130,87	4 079,27	26,71 %
Total Illats (Coved) - Département de la Gironde	3 744,88	3 130,87	4 079,27	
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois	1 366	1 461,68	1 645,54	27,06 %
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	504,74	612,64	610,58	29,40 %
Total Montech (Drimm) - Département du Tarn-et-Garonne	1 870,74	2 274,32	2 256,12	
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	462,95	493,34	564,56	37,32 %
Total Syded du Lot - Département du Lot	462,95	493,34	565,56	

7 799,71
tonnes en 2019

7 939,08
tonnes en 2020

8 574,23
tonnes en 2021

> Valorisation organique

13 618
tonnes en 2020

7 310
tonnes en 2021

> Plateforme de Monflanquin

Collectivités	Tonnages 2020	Tonnages 2021
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois	-	-
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	1 922	2 236
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	2 152	4 533
Communauté de Communes Lot et Tolzac	279	347
Entreprises privées	223	195
Total	4 575	7 310

> Plateforme de l'entreprise Capy

Collectivités	Tonnages 2020	Tonnages 2021
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	1 837	-
Total	1 837	-

> Indicateurs financiers

> Investissement

> Dépenses d'investissement (en euros HT)

Résultat de l'exercice	CA 2021
Immobilisations incorporelles	8 202,50
Immobilisations corporelles	59 817,13
Immobilisations corporelles Ecoparc	2 926,29
Travaux en cours	-
Opération d'équipement	241 706,64
Opération d'équipement Ecoparc	947 883,06
Dépenses d'ordre d'investissement	0

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 1 260 535,62 €

> Recettes d'investissement (en euros HT)

Résultat de l'exercice	CA 2021
Excédent de fonctionnement	510 348
Emprunt	1 465 000
Autres (dépôt et cautionnement)	38 952
Autofinancement	1 562 864
Amortissement Ecoparc	24 160

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT = 3 601 325

> Fonctionnement

Résultat de l'exercice	CA 2021
Charges à caractère général	10 067 683,53
Charges écoparc	-
Autres charges de gestion courante	236 531,19
Charges financières	112 596,93
Charges exceptionnelles	26 825,28
Opérations d'ordre (amortissement)	1 587 024,89
Charges de personnel	1 220 315,13
Total dépenses réelles	13 250 976,95

Résultat de l'exercice	CA 2021
Prestations pour les adhérents	11 962 773,60
Recettes écoparc	545 885,79
Vente des matériaux et prestations de services	195 023,61
Autres produits et produits exceptionnels	20 823,36
Cotisations adhérents et subventions	489 004,63
Atténuation de charges	74 251,86
Opération d'ordre	-
Éco-organismes (Éco-mobilier)	121 487,54
Total recettes réelles	13 409 250,39

> Coût aidé tous flux confondus (en euros HT)

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte, de transport et de traitement, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, loyers, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code de l'environnement et les aides publiques.

Coût aidé tous flux confondus	2021
Coût complet	13 250 977
Produits industriels	751 474
Vente de journaux	29 437
Vente d'électricité	149 044
Loyers (écoparc)	545 886
Prestation à des tiers	26 559
Vente de compost	548
Soutien ADEME	26 400
Aides reçues	116 737
Région Nouvelle Aquitaine	67 725
Europe / FEDER (Sudoe / CEMOWAS2)	49 012
Coût aidé	12 356 366 €

[Coût aidé] = [Coût complet] – [Produits industriels] – [Soutiens] – [Aides reçues]

Le coût aidé du traitement des déchets par habitant est de 51,23 € HT

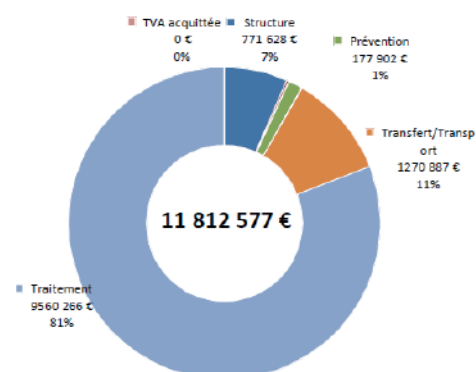
> Données compta coût

> Matrice des coûts agrégée

Année 2021		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Gestion du passif	Total
Charges	Charges de structure	487 697 €	170 979 €	105 996 €	5 611 €	1 344 €	771 628 €
	Communication	21 504 €	3 289 €	6 844 €	257 €		31 894 €
	Prévention	119 949 €	18 348 €	38 174 €	1 432 €		177 902 €
	Pré-collecte						
	Collecte						
	Transfert/Transport	765 052 €	371 324 €	134 511 €			1 270 887 €
	Traitement des déchets non dangereux	193 872 €					193 872 €
	Tri et conditionnement		2 015 796 €				2 015 796 €
	Compostage			176 293 €	4 823 €		181 116 €
	Stockage de déchets non dangereux	5 782 424 €		1 129 968 €	72 689 €	18 915 €	7 003 997 €
Enlèvement et traitement des déchets			12 295 €			12 295 €	
REG Transport / Traitement DND				153 192 €			153 192 €
Autres charges Eco Parc							
TOTAL DES CHARGES EN € HT		7 370 499 €	2 579 736 €	1 757 271 €	84 812 €	20 260 €	11 812 577 €
Produits	Ventes de produits et d'énergie						
	Matériaux		59 017 €	17 589 €			76 607 €
	Compost						
	Énergie	143 574 €		18 004 €	2 319 €		163 897 €
	Prestation à des tiers				92 396 €		92 396 €
	Autres produits	17 052 €		4 263 €			643 103 €
	Tous soutiens des sociétés agréées			123 338 €			123 338 €
	Reprises des subventions d'investissement	6 132 €		769 €	99 €		9 800 €
	Subventions de fonctionnement	156 576 €	78 288 €	78 288 €			380 878 €
Aides à l'emploi							
TOTAL DES PRODUITS		323 335 €	137 306 €	242 252 €	94 814 €	0 €	1 490 020 €
TVA ACQUITTEE							0 €
Contribution des usagers et collectivités		11 832 278 €					11 832 278 €
COÛT AIDE EN € HT		7 047 164 €	2 442 430 €	1 515 019 €	-10 002 €	20 260 €	10 322 557 €
COÛT AIDE EN € TTC		7 047 164 €	2 442 430 €	1 515 019 €	-10 002 €	20 260 €	10 322 557 €
CONTRIBUTIONS		11 832 278 €	0 €	0 €	0 €	0 €	11 832 278 €
TONNAGE		56 055 t	8 574 t	17 840 t	669 t	0 t	83 138 t
POPULATION		241 160 hab	241 160 hab	241 160 hab	241 160 hab	241 160 hab	241 160 hab

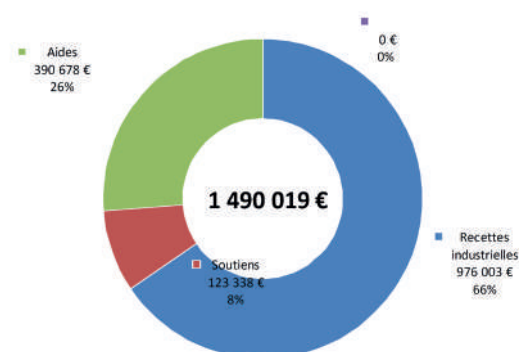
> Répartition des charges

B - REPARTITION DES CHARGES			
Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Structure	771 628 €	6,5%	3,2 €
Communication	31 894 €	0,3%	0,1 €
Prévention	177 902 €	1,5%	0,7 €
Pré-collecte	0 €	0,0%	0,0 €
Collecte	0 €	0,0%	0 €
Transfert/Transport	1 270 887 €	10,8%	5 €
Traitement	9 560 266 €	80,9%	40 €
TVA acquittée	0 €	0,0%	0,0 €
TOTAL	11 812 577 €	100%	49 €



> Répartition des produits

C - REPARTITION DES PRODUITS			
Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Recettes industrielles	976 003 €	66%	4,0 €
Soutiens	123 338 €	8%	0,5 €
Aides	390 678 €	26%	1,6 €
TOTAL	1 490 019 €	100%	6 €



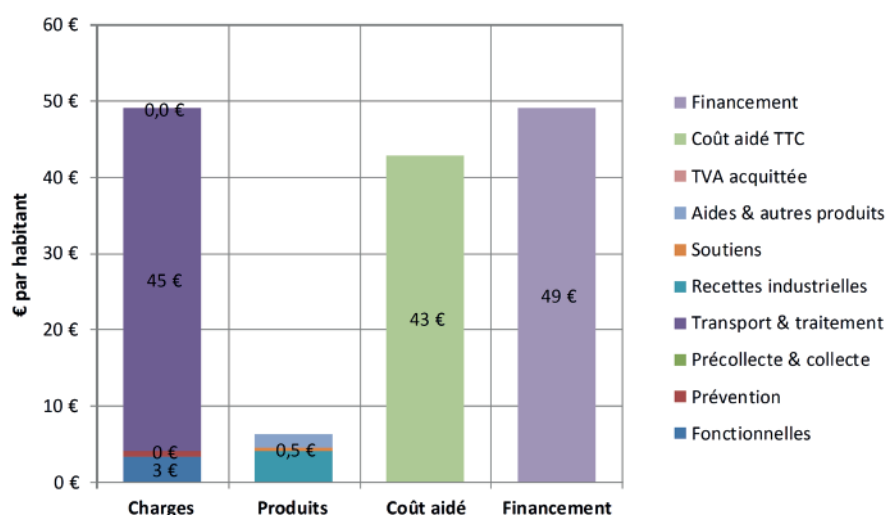
> Coût et financement du SPGD

D - COUT & FINANCEMENT DU SPGD		
Coût aidé TTC (A)	10 322 558 €	43 €/hab
Contributions (B)	11 832 278 €	49 €/hab
Recouvrement (B/A)	1 509 720 €	115%

> Répartition des charges, produits et financements en € par habitant

E - REPARTITION DES CHARGES, PRODUITS & FINANCEMENT EN € / HAB				
Poste	Charges	Produits	Coût aidé	Financement
Fonctionnelles	3 €			
Prévention	0,7 €			
Précollecte & collecte	0 €			
Transport & traitement	45 €			
Recettes industrielles		4,0 €		
Soutiens		0,5 €		
Aides & autres produits		1,6 €		
TVA acquittée	0,0 €			
Coût aidé TTC			43 €	
Financement				49 €

NB : Charges fonctionnelles = Charges de structure + charges de communication

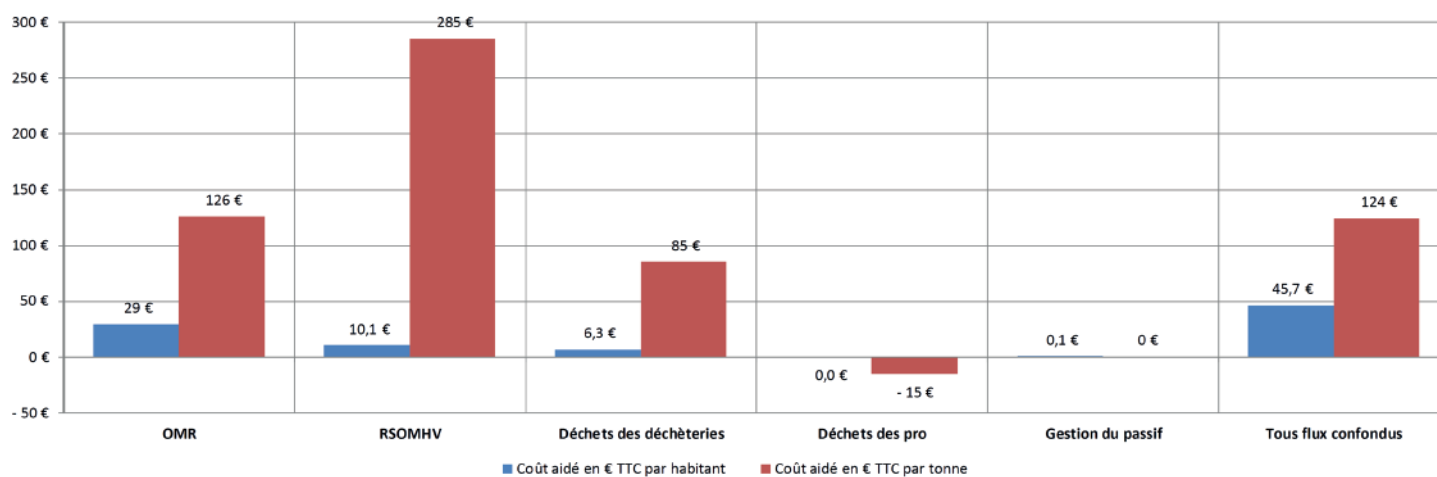


> Hierarchisation des charges en € par habitant

G - HIERARCHISATION DES CHARGES EN € HT				
Poste	Montant	Répartition	€ par habitant	€ par tonne
Traitement des OMR	5 976 296 €	50,6%	24,8 €	107 €
Tri et conditionnement des RSOMHV	2 015 796 €	17,1%	8,4 €	235 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	1 606 257 €	13,6%	6,7 €	90 €
Structure	803 522 €	6,8%	3,3 €	
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	1 270 887 €	10,8%	5,3 €	
Prévention	177 902 €	1,5%	0,7 €	
Traitement des déchets verts pro et communaux	4 823 €	0,0%	0,0 €	7 €
Gestion du passif	18 915 €	0,2%	0,1 €	
Reste des charges	-61 821 €	-0,5%	-0,3 €	
Total	11 812 577 €	100%	49 €	

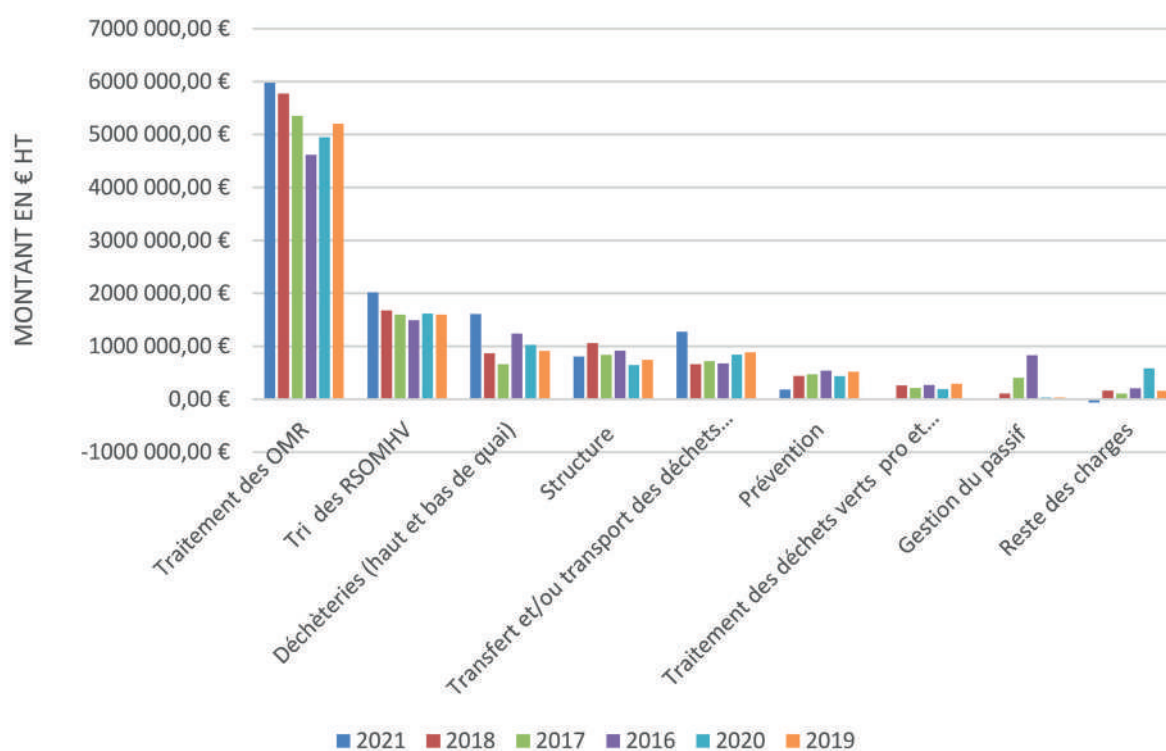
> Coût aidé par flux

	H - COUTS AIDES TTC PAR FLUX					
	OMR	RSOMHV	Déchets des déchèteries	Déchets des pro	Gestion du passif	Tous flux confondus
Coût aidé en € TTC	7 047 164 €	2 442 430 €	1 515 019 €	-10 002 €	20 260 €	11 014 871 €
<i>Répartition en %</i>	64%	22%	14%	0%	0%	100%
Tonnages	56 055 t	8 574 t	17 840 t	669 t	0 t	83 138 t
Ratio en kg par habitant	232 kg	36 kg	74 kg	3 kg	/	345 kg
<i>Répartition en %</i>	67%	10%	21%	1%	/	100%
Coût aidé en € TTC par habitant	29 €	10,1 €	6,3 €	0,0 €	0,1 €	45,7 €
Coût aidé en € TTC par tonne	126 €	285 €	85 €	-15 €	/	124 €



➤ Hiérarchisation des charges en fonction du montant

I - HIERARCHISATION DES CHARGES EN MONTANT € HT 2021						
	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Poste	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Traitement des OMR	5 976 296,00 €	4 947 776,00 €	5 202 954,00 €	5 768 198,00 €	5 348 254,00 €	4 610 900,00 €
Tri des RSOMHV	2 015 796,00 €	1 613 676,00 €	1 591 468,00 €	1 676 626,00 €	1 595 656,00 €	1 491 400,00 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	1 606 257,00 €	1 021 620,00 €	905 072,00 €	866 064,00 €	658 017,00 €	1 237 300,00 €
Structure	803 522,00 €	642 398,00 €	741 078,00 €	1 056 311,00 €	835 431,00 €	911 200,00 €
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	1 270 887,00 €	837 676,00 €	880 079,00 €	661 984,00 €	714 444,00 €	672 900,00 €
Prévention	177 902,00 €	433 730,00 €	518 204,00 €	434 867,00 €	466 347,00 €	537 500,00 €
Traitement des déchets verts pro et communaux	4 823,00 €	191 413,00 €	289 695,00 €	258 339,00 €	207 510,00 €	262 000,00 €
Gestion du passif	18 915,13 €	26 383,49 €	30 391,88 €	101 192,26 €	398 524,91 €	829 565,00 €
Reste des charges	-61 820,78 €	577 122,65 €	152 906,83 €	160 572,87 €	104 022,87 €	202 223,00 €
Total	11 812 577,35 €	10 291 795,14 €	10 311 848,71 €	10 984 154,13 €	10 328 206,77 €	10 754 988,00 €
Population	241 160 hab	241 632 hab	242 662 hab	243 681 hab	243 681	243 681



> Hiérarchisation des charges

J - HIERARCHISATION DES CHARGES EN € HT / HAB						
Poste	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Traitement des OMR	24,78 €	20,48 €	21,44 €	23,67 €	21,95 €	18,92 €
Tri et conditionnement des RSOMHV	8,36 €	6,68 €	6,56 €	6,88 €	6,55 €	6,12 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	6,66 €	4,23 €	3,73 €	3,55 €	2,70 €	5,08 €
Structure	3,33 €	2,66 €	3,05 €	4,33 €	3,43 €	3,74 €
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	5,27 €	3,47 €	3,63 €	2,72 €	2,93 €	2,76 €
Prévention	0,74 €	1,80 €	2,14 €	1,78 €	1,91 €	2,21 €
Traitement des déchets verts pro et communaux	0,02 €	0,79 €	1,19 €	1,06 €	0,85 €	1,08 €
Gestion du passif	0,08 €	0,11 €	0,13 €	0,42 €	1,64 €	3,40 €
Reste des charges	-0,26 €	2,39 €	0,63 €	0,66 €	0,43 €	0,00 €
Total	48,98 €	42,59 €	42,49 €	45,08 €	42,38 €	43,31 €

L - HIERARCHISATION DES CHARGES EN € HT / TONNE						
Poste	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Traitement des OMR	106,61 €	88,71 €	91,25 €	94,50 €	85,06 €	77,14 €
Tri et conditionnement des RSOMHV	235,09 €	203,26 €	204,04 €	222,15 €	221,38 €	205,17 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	90,04 €	93,58 €	90,88 €	124,11 €	43,41 €	120,35 €
Structure						
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)						
Prévention						
Traitement des déchets verts pro et communaux	7,21 €	67,82 €	102,49 €	66,52 €	75,36 €	95,94 €
Gestion du passif						
Reste des charges						
Total						

> Tonnages

K - TONNAGES 2021						
Poste	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Traitement des OMR	56 055 t	55776,23	57016,28	61036,64	62879,35	59777
Tri et conditionnement des RSOMHV	8574,41	7939,08	7799,71	7547,28	7207,69	7269
Déchèteries (haut et bas de quai)	17839,56	10917,2	9959,03	6977,94	15156,81	10281
Traitement des déchets verts pro et communaux	669,14	2822,16	2826,56	3883,62	2753,44	2731
Total	83138,355	77454,67	77601,58	79445,48	87997,29	80058

VALorizon

moins de déchets, plus de ressources !

ZAE de la Confluence
Chemin de Rieulet
47160 Damazan

t. 05 53 79 91 61

www.valorizon.com